



## **Interconnexion France-Espagne par le golfe de Gascogne Atelier n°2 de Salaunes - jeudi 30 novembre 2017**

Unité géographique : le plateau landais

Thèmes pressentis : la forêt / la pinède, la sylviculture, l'agriculture etc.

### **Compte-rendu**

#### **I. PARTICIPANTS**

---

- 27 participants (liste en annexe)
- Etienne Serres, Responsable du projet RTE
- Marc Chambily, Responsable de la concertation RTE
- Yann Delanne, Responsable technique liaison souterraine RTE
- Dominique Michelland, Bureau d'étude C3E
- Walter Acchiardi, Garant de la concertation préalable/CNDP
- Emmanuelle Leroy, Consultante Parménion AMO concertation
- Magalie Poinssu, Consultante Parménion AMO concertation
- André Sobreira, Consultant Parménion AMO concertation

## **II. DEROULE**

---

- Accueil des participants
- Rappel des objectifs et déroulé de l'atelier n°2 (Etienne Serres – Rte)
- Mot du Garant de la concertation (Walter Acchiardi)
- Retour sur l'atelier n°1 et ses enseignements : enjeux, points d'attention, principes.
- Apports de l'ensemble des enjeux sur l'aire d'étude (Dominique Michelland – Bureau d'études C3E)
- Présentation des fuseaux (M. Chambily – Rte)
- Travail sur table autour des fuseaux
- Avec les participants, analyse pour chaque fuseau du respect des principes issus de l'atelier n°1
- Conclusion et mot de la fin, suivi d'un temps convivial.

### III. LES PRESENTATIONS ET LES QUESTIONS SOULEVEES

---

➤ Echanges sur le projet :

Certains participants présents n'ayant pas assisté au premier cycle d'atelier, des questions sur le projet ont été posées :

- **La Commission de Régulation de l'Energie a rendu un avis critique sur le projet dans un rapport publié en 2016. Le projet est-il maintenant justifié ?**

**Réponse de Rte :** *La CRE a publié une nouvelle décision commune avec le régulateur espagnol (CNMC) en septembre 2017 dans laquelle elle valide le bien-fondé socio-économique de l'interconnexion Golfe de Gascogne pour le consommateur européen et subordonne la réalisation de ce projet à sa neutralité économique pour le consommateur français, limitant la participation de RTE au projet à hauteur de 528 M€ sur un budget prévisionnel de 1750M€.*

*[<http://www.cre.fr/documents/deliberations/decision/golfe-de-gascogne>]*

- **Le fuseau peut-il traverser une ZNIEFF, une réserve écologique départementale ou une zone militaire.**

**Réponse de Rte :** *En fonction des enjeux identifiés des zones environnementales vis-à-vis du projet, le fuseau peut tout à fait traverser une zone de protection écologique si l'impact du projet y est faible (ex : liaison souterraine dans une zone de protection avifaune).*

*Pour la zone militaire, cela peut aussi être possible mais nécessite des discussions avec les autorités militaires compétentes.*

➤ Les enjeux environnementaux :

Dominique Michelland rappelle les principaux enjeux identifiés et complétés lors du premier atelier :

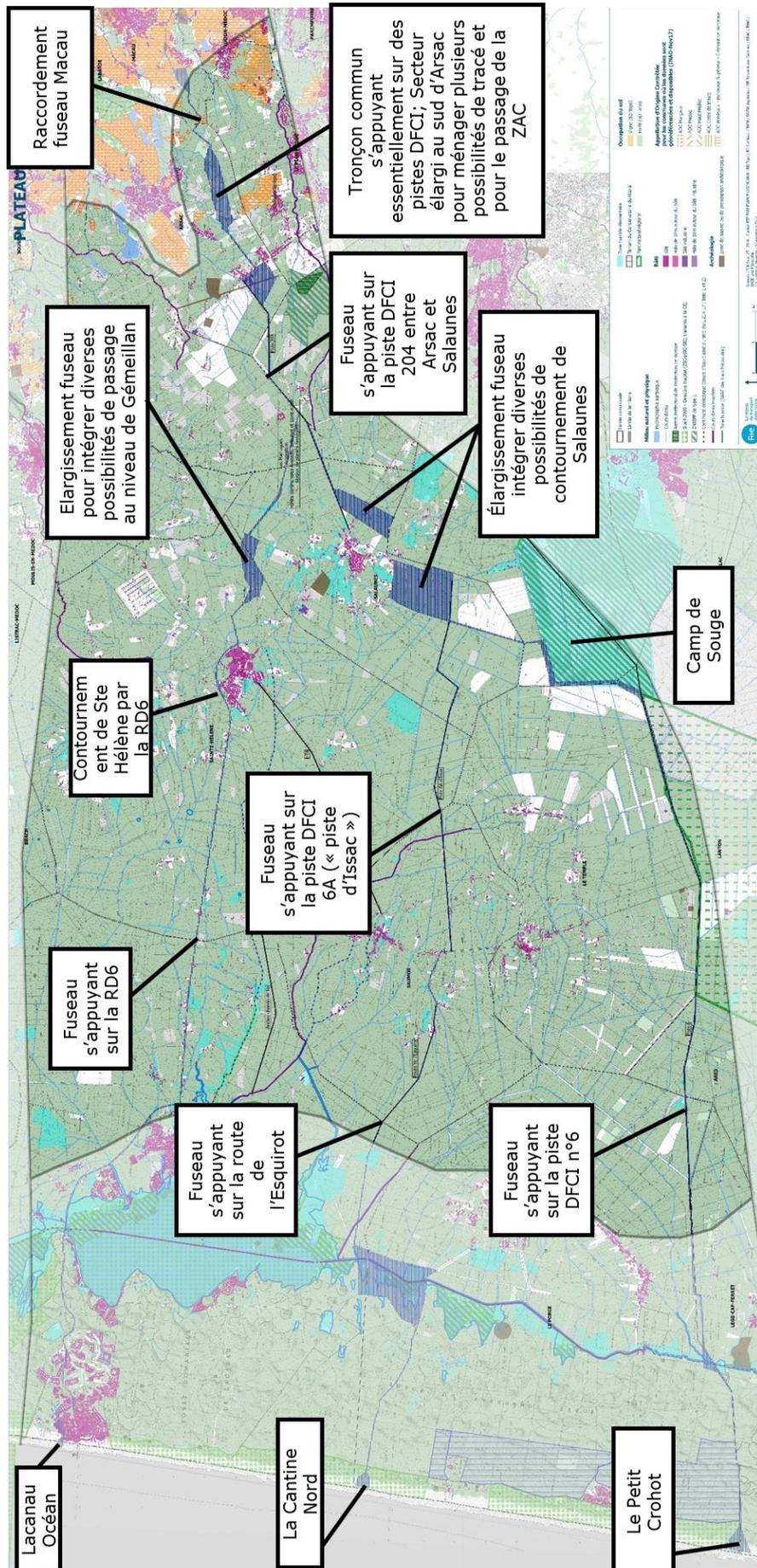
- l'habitat avec notamment les centres bourgs;
- Les opportunités offertes par les infrastructures existantes (RD 6, ancienne voie de chemin de fer, pistes forestières 204, 6, 6A, layon de ligne HTA ...)

➤ Proposition de fuseaux :

Sur la base des enjeux environnementaux, Rte présente trois possibilités de fuseaux allant vers les points d'atterrissage permettant de rejoindre la mer et disposant de possibilités d'accès, par route ou pistes forestières :

- Lacanau Océan
- La Cantine Nord
- Le petit Crohot

**FUSEAUX** - Document de travail en date du 30/11/17



La présentation des fuseaux a suscité des échanges entre les participants et Rte. Chaque proposition de fuseau a fait l'objet d'une discussion commune pour définir ensemble la conformité avec les principes énoncés en atelier 1 et les mesures éventuelles à envisager.

Principes énoncés lors de l'Atelier n°1	Proposition de fuseau NORD		Proposition de fuseau CENTRAL		Proposition de fuseau SUD	
	Conformité	Mesures à envisager	Conformité	Mesures à envisager	Conformité	Mesures à envisager
<i>Eviter au maximum la forêt de production (ou potentiellement ou en attente sanitaire)</i>	V		V		V	
<i>Identifier et privilégier les infrastructures et existantes (pistes, layons anciennes lignes EDF, pistes cyclables,...)</i>	V		V		V	- Oui, si on suit le Camp de Souge et les pare-feux.
<i>Identifier et éviter au maximum les zones viticoles</i>	V		V		V	
<i>Eviter prioritairement les bourg (réseaux existants, nuisances travaux / lieu de vie et passage,...)</i>	≈	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ste Helene contournée et Lacanau impactée</li> <li>- ⚠ La nuisance sur la circulation et les maisons au bord de la RD 6</li> </ul>	≈	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ⚠ Circulation entre Saumos et le Porge (modérée par rapport à RD 6)</li> <li>- Le centre de Salaunes est évité mais pas toutes les habitations</li> </ul>	≈	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le centre de Salaunes est évité mais pas toutes les habitations</li> </ul>

Interconnexion électrique France-Espagne par le golfe de Gascogne  
Compte-Rendu de l'atelier territorial de Salaunes du 30 Novembre 2017

<p>Rechercher les opportunités d'améliorations (pistes)</p>	<p>V</p>	<p>- Passer la fibre optique</p>	<p>V</p>	<p>Opportunités pour refaire des pistes très détériorées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Route de l'Esquirot en très mauvais état</li> <li>- Tronçons en terre de la piste 6 A à mettre en graves</li> <li>- Passer la fibre optique</li> </ul>	<p>V</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer quelques pistes</li> <li>- Passer la fibre optique</li> </ul>
<p><b>Autres...</b></p>	<p><i>Une alternative au contournement de Gemeillan à Sainte Hélène a été proposée et sera analysée</i></p>		<p><i>- Une alternative au contournement Est et Sud de Salaunes a été proposée et sera analysée</i></p>		<p><i>- Une alternative au contournement Est et Sud de Salaunes a été proposée et sera analysée</i></p> <p><i>- Passer au plus près, voire dans le Camp de Souges (Domaine public)</i></p>	

**Principes énoncés  
lors de l'Atelier n°1**

<b>Proposition de fuseau TRONC COMMUN MACAU- MATRUQUES</b>		
	Conformité	Mesures à envisager
<i>Eviter au maximum la forêt de production (ou potentiellement ou en attente sanitaire)</i>	<b>V</b>	Pas de déboisement, passe sur les pistes
<i>Identifier et privilégier les infrastructures et existantes (pistes, layons anciennes lignes EDF, pistes cyclables,...)</i>	<b>V</b>	
<i>Identifier et éviter au maximum les zones viticoles</i>	<b>X</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- On passe dans l'AOC mais en évitant les pieds de vignes</li> <li>- Passer par les pistes</li> <li>-  Regarder plus précisément</li> </ul>
<i>Eviter prioritairement les bourgs (réseaux existants, nuisances travaux / lieu de vie et passage,...)</i>	<b>≈</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelques maisons, ZAC</li> <li>-  Ancienne voie romaine</li> </ul>
<i>Rechercher les opportunités d'améliorations (pistes)</i>	<b>V</b>	Amélioration des pistes
<b>Autres...</b>	-Une alternative au niveau du pont de L'Escluse à Arzac a été proposée et sera analysée	

**>>>>> Prochains rendez-vous :**

- **Réunion Publique de restitution le mardi 10 janvier 2018 à 19h au Porge**
- **Permanence le mercredi 11 janvier 2018 à de 15h à 19h au Porge**

## Annexe : Liste des participants

FORT	Fabien
RIELLAND	Guillaume
BARBEAU	Bernard
BOUYSSOU	Michele
GARRIGOU	Alain
HUGUET	M.
LARRUE	Gérard
MAURIN	Jean-Jacques
ORNON	Joel
POURVOYEUR	André
PERAGALLO	Jean
PERAGALLO	Anita
SERVY	Georges
CANTELOUP	Didier
DEPARD	Benoit
GRAVELY	Pierre
PROUVOYEUR	Chantal
RUIZ	Manuel
PEREY	Philippe
GUICHARD	Daniele
HOSTEIN	Patrick
GIRONS	Michel
THORAVAL	Guy
THORAVAL	Geneviève
GRAVEY	Francis
BOSC	Jean-Pierre
DEPART	Jérôme